HAL
open science

Le stéréotypage des identités collectives minoritaires Dérives identitaires et dérapages médiatiques

Olivier Pulvar

To cite this version:

Olivier Pulvar. Le stéréotypage des identités collectives minoritaires Dérives identitaires et dérapages médiatiques. Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, ASER/DIPRALANG, Université Paul-Valéry, Jun 2006, Montpellier, France. pp.273-282. hal-01152983

HAL Id: hal-01152983

https://hal.science/hal-01152983

Submitted on 18 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le stéréotypage des identités collectives minoritaires
Dérives identitaires et dérapages médiatiques

Olivier Pulvar
Université Antilles-Guyane

In Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène,
Tome 1 Média(tisation)s, Henri Boyer (s/d),
Paris, l'Harmattan, 2007, p. 273-282.

La médiatisation du thème identitaire joue un rôle central dans la discussion sur les constructions d'un « nous » et des « eux » des sociétés contemporaines. C'est une voie privilégiée par les acteurs de la vie publique afin de débattre du sujet en dehors des cercles militants et sympathisants. Elle pourrait constituer un moment durant lequel se fait le travail sur les représentations collectives de l'identité. Le traitement médiatique de cette question n'exclut pas l'existence de représentations préalables (sociales, culturelles, professionnelles) présidant à la production d'un événement dans le discours journalistique ; il n'écarte pas l'usage de procédés techniques servant les mises en scène de l'actualité.

Que l'on s'intéresse à l'affirmation identitaire nationale ou bien à la revendication identitaire minoritaire, c'est l'instrumentalisation d'une identification à un lieu, à une histoire, à un être collectif qui pose problème. Le phénomène prend la forme d'un « usage sclérosant de la mémoire », d'une « auto-image adossée à des marqueurs culturels fossilisés » et d'une « dichotomie primaire de l'espace social » (DARRE 1996 : 138). On considère ici ces éléments comme des stéréotypes puisque chacun d'eux relève à la fois, d'un processus de catégorisation et de généralisation favorisant une vision schématique et déformée de l'autre d'une part, et, d'autre part, d'un processus de rupture d'avec la sensation pure permettant la compréhension et l'action sur la vie en société (AMOSSY, HERSCHBERG PIERROT 1997)[1].

Le succès des usages sociaux des stéréotypes permet-il d'avancer la nécessité pour les médias eux-mêmes d'y recourir ? Que deviennent les stéréotypes identitaires proposés par tout ou partie d'un ensemble social, dès lors qu'ils sont « travaillés » par les pratiques professionnelles des journalistes ? Comment les stéréotypes s'invitent-ils et/ou sont-ils convoqués dans l'actualité médiatique ?

Médias et stéréotypage

Les courants de recherches sur les médias discutent depuis longtemps la nature du lien à établir entre les communications médiatisées et leurs publics. Ils fournissent des enseignements éclairants pour discuter les usages médiatiques des représentations partagées par un groupe ou par une organisation sociale.

D'abord, la communication de masse sert fréquemment une action de manipulation dans les sociétés en situation de tension (guerre, terrorisme, dictature). Le média provoque des réactions prévisibles chez ses publics (stimulus-réponse), et peut modifier les opinions et comportements individuels et collectifs.

Ensuite, le média propose une schématisation de la réalité des sociétés travaillées par des mutations technico-économiques. Comment l'accès de toutes les opinions aux moyens de communication peut-il être garanti ? Le média fixe l'ordre d'importance des préoccupations sociales car il structure et hiérarchise l'information qu'il diffuse au public (agenda setting). On peut s'interroger sur sa propension à instaurer un cercle d'opinion dans lequel certaines idées sont dites légitimes tandis que d'autres sont rejetées comme illégitimes (spirale du silence).

Enfin, le succès du recours au média se situe dans un contexte de développement des pratiques sociales de consommations liées à l'information de masse. Le média met en œuvre un langage ainsi qu'une métaphore afin que tout élément diffusé fasse sens chez le public ; chaque événement « brut » est rapporté après un codage préalable, et décodé par le public selon des critères socioculturels (cultural studies). Le média répond aux

[1] On se fonde sur l'orientation de Lippmann (1922) pour lequel le stéréotype désigne les images dans notre tête qui médiatisent notre rapport au réel. Ce sont des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante. (cité par AMOSSY, HERSCHBERG PIERROT 1997 : 26).

besoins psychologiques et sociaux des consommateurs qui choisissent ce qu'ils veulent obtenir à travers ce qui leur est proposé (uses and gratifications).

Aujourd'hui, la production médiatique reste largement surdéterminée par le marché de la publicité et un système de valeurs et de représentations dominant. Elle prend en compte un certain nombre de contraintes qui conditionnent la réalisation de l'ensemble de ses produits. Elle met en scène l'imaginaire collectif, donne aux représentations partagées par la communauté une visibilité maximale, et les rend ainsi plus facilement accessibles. Son efficacité se mesurant au plan de l'audience ou du lectorat, le traitement des faits repose sur des principes de simplification et de spectacularisation qui visent à se mettre à la place du destinataire, et à lui procurer du plaisir afin de le séduire (BOYER 2003).

Des usages de la dimension symbolique des identités : mémoires de l'esclavage colonial en France

Le substrat mythologique sur la traite négrière transatlantique, l'esclavage et son abolition dans l'imaginaire collectif français présente un intérêt lorsqu'il s'agit d'observer la concurrence des représentations quant à la coexistence des groupes et des cultures (PULVAR 2006 b). L'évocation médiatique de ces questions se fait souvent à partir de faits qui illustrent un traitement inégal entre les citoyens de la République[2], voire un traitement « injuste » lorsque notamment ces faits impliquent des ressortissants étrangers présents sur le territoire national (PULVAR 2006 a).

Parmi les thèmes qui alimentent le discours journalistique, les « noirs » en France (minorités visibles, accès aux ressources), la colonisation (histoire de la période coloniale, ses répercussions en France et dans les anciennes colonies), l'esclavage, restent les plus porteurs. Ils offrent volontiers des constructions stéréotypiques.

Dans les départements français d'Amérique (DFA)[3], si le débat public tourne en permanence autour des identités collectives, les médias ont beaucoup de mal à traiter les questions qui touchent les relations inter-ethniques voire les rapports du « nous » à « l'Autre ». Les codes et non-dits relatifs au « nous » dans le traitement médiatique courant, prennent forme dans les rapports conflictuels avec «l'Etranger ». Le thème de l'esclavage fait l'unanimité en tant qu'il constitue une tragédie historique et qu'il contribue à justifier la régulation des rapports sociaux ; il est aussi présent dans la représentation que les populations se font de l'actualité qui touche leurs territoires, que dans le traitement médiatique des faits qui indique généralement une transversalité de ce thème (DAGHMI, PULVAR 2006).

Précisément, le territoire, la race, l'histoire, la langue ou la religion sont des marqueurs culturels systématiquement mis en relation avec un fait d'actualité dans les prises de positions médiatisées. Ils servent de support au récit identitaire du groupe en quête de reconnaissance. La guerre des mémoires autour de la traite négrière, de l'esclavage et de son abolition[4] souligne la nécessité pour le groupe de se reconnaître à travers un passé commun qu'il adapte aux transformations de l'environnement.

Stéréotypes identitaires et stéréotypage médiatique : l'exemple du « nous » martiniquais

Au moment où «l'affaire Dieudonné »[5] est relancée en France, par une nouvelle polémique médiatique[6], l'agression de l'humoriste en Martinique[7] illustre les dimensions de stéréotypage servant la construction des

---

[2] Français « de souche », français « issus de l'immigration », français « d'origine étrangère » ou français « d'outre-mer ».

[3] Dénomination souvent préférée en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique pour désigner ces départements d'outre-mer (DOM).

[4] Nous avons évoqué le problème dans le Courrier des lecteurs du quotidien régional *France-Antilles*, 28 et 29 mai 2005, p. 8.

[5] Dans un sketch qu'il interprète sur la chaîne de télévision publique France 3 (1er décembre 2003), Dieudonné, sous les traits d'un colon juif extrémiste s'exclame : « J'invite les jeunes gens qui nous regardent aujourd'hui dans les cités pour leur dire / convertissez-vous comme moi / essayez de vous ressaisir rejoignez l'axe du bien l'axe américano-sioniste »; il conclut sa tirade par un «Isra heil ». Deux jours plus tard, devant l'indignation relayée par les médias, l'artiste tient une conférence de presse, la chaîne et le présentateur présentent leurs excuses au public. L'humoriste est mis en quarantaine médiatique et plusieurs de ses spectacles sont annulés.

[6] Alors que l'Europe commémore le 60ème anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, dans une conférence de presse à Alger (16 février 2005), Dieudonné emploie l'expression « pornographie mémorielle » pour qualifier la surexposition médiatique du souvenir de la Shoah et, signifier son indignation devant le manque de commémoration de la traite négrière transatlantique et l'esclavage. Au lendemain de cette déclaration, le ministre de la justice demande l'ouverture d'une enquête préliminaire pour contestation de crime contre l'humanité, sur la foi d'extraits de l'interview repris par les médias nationaux.

[7] Le 1er mars 2005, veille de sa prestation en Martinique, Dieudonné est agressé sur le parking d'une télévision privée par quatre extrémistes juifs. Ses agresseurs sont immédiatement appréhendés par la police. Le lendemain, l'humoriste tient une conférence de presse tandis que par voie de communiqués, le représentant de l'Etat, ceux de plusieurs partis politiques et d'associations (notamment le

identités collectives minoritaires. La mise en récit de l'événement par la chaîne de télévision sur le parking de laquelle s'est déroulée le fait permet d'observer comment des stéréotypes identitaires s'invitent et/ou sont convoqués dans l'actualité médiatique. Il s'agit de saisir les traits distinctifs du « nous » martiniquais représenté, ainsi que les formes de la relation aux «eux» relevant d'une autre identité proposée par le discours journalistique.

Dans son édition de 19 heures du 2 mars 2005, le journal d'Antilles Télévision fait de l'agression de l'humoriste Dieudonné son information principale. Le fait divers occupe près de 50% de la durée totale du journal[8] durant lesquels le discours journalistique reconstruit la trame de l'agression et ses suites politico-judiciaires, sollicitant des témoins, la victime, des acteurs publics[9].

Les faits

Le présentateur annonce le premier grand titre sur des images de constats de la police sur le parking de la chaîne et de l'agitation au commissariat la veille : « Dans l'actualité de ce mercredi 2 mars / cette affaire qui fait grand bruit en Martinique mais aussi sur le plan national / Dieudonné agressé par quatre individus sur le parking d'ATV hier soir / l'humoriste qui devait être l'invité de notre édition aura passé une bonne partie de la soirée au commissariat de Fort-de-France / une enquête est ouverte ». Comme pour renforcer la scénarisation du spectacle qu'il va lui-même animer, le journaliste développe : « Le spectacle de Dieudonné est donc maintenu / dans moins d'une heure maintenant l'humoriste doit se produire pour la dernière de son spectacle intitulé Mes excuses / une prestation sous très haute surveillance policière après que l'artiste ait été agressé sur le parking d'ATV hier soir / les faits se sont produits alors que le comédien devait intervenir dans notre édition de 19h »

Dans le reportage qui suit, des images neutres qu'on peut difficilement dater montrent le lieu du crime ; le présentateur assure lui-même les commentaires et les interviews : « C'est ici sur le parking d'Antilles Télévision que tout commence / Dieudonné s'apprête à rejoindre nos studios afin de participer au journal du soir / il est 18 h 15 les choses iront très vite / la suite ce sont des témoins qui la racontent sous couvert d'anonymat ». Le premier témoin interrogé confirme le fait brut ; l'homme qui s'exprime en français avec un accent non natif, est filmé jusqu'au buste en ombre portée (atmosphère de mystère). A la question du reporter : « Il y a eu des coups portés ? », le témoin répond : « Oui oui y a eu des coups / ah oui y a eu des coups / parce qu'il n'a pas eu le temps de sortir de la voiture et c'est quand il a pu sortir de la voiture que là il a pu se défendre ». Le second témoin dévoile l'identité des agresseurs par leurs caractéristiques les plus visibles et les plus sensibles socialement : *« Man té asiz asou balcon-mwen man ka wè kat vakabon ka kouri / mé enfin sé blan sé pa té nèg / pis ke man jis komprann ki sé nèg sèlman ki ka fè vacabonajri / man ka wè kat vakabon ka kouri mé asou manniè mwen wè-yo ka kouri-a / sé an bagay yo fè / sé swa ba an moun an kou oben volè an bagay / yo té pli prélè ki an avoka »*[10]. Ici, une femme noire s'exprime en créole sans traduction ni sous-titrage, ce qui suppose que tout téléspectateur comprend la langue, ou alors que le message s'adresse à la majorité du public du média. Cadrée au niveau des mains et avant-bras en extérieur jour, elle martèle son propos, aidée par sa gestuelle (la main droite prend appui sur un garde-corps derrière une grille de protection[11] tandis que la main gauche le frappe en suivant le discours)[12].

---

président de l'association culturelle israélite de Martinique) condamnent l'agression. Des élus indépendantistes et des artistes appellent à une mobilisation de soutien devant la salle de spectacle où l'artiste doit se produire dans la soirée ; les enquêteurs organisent une reconstitution sur les lieux de l'agression peu de temps avant son entrée sur scène.

[8] L'édition du journal (28mn13) présente le découpage chronologique suivant par sujet : agression Dieudonné (13mn36) ; attaque caprins par des chiens errants (3mn23) ; plan social (1mn12) ; partenariat recherche (2mn15) ; conférence CGSS (0mn40) ; invité plateau pédopsychiatre (5mn01) ; foire-exposition (3mn27).

[9] Le sujet est découpé de la façon suivante : les faits : plateau (0mn37), reportage (1mn54) ; la reconstitution : plateau (0mn 07), images (0mn23) ; la version de Dieudonné : plateau (0mn48) ; conférence de presse (2mn56) ; l'appel aux autorités : plateau (0mn 07), conférence de presse (3mn03) ; le climat d'avant spectacle : plateau (0mn20), direct (2mn19) ; communiqués de soutien : plateau (0mn59).

[10] « J'étais assise sur mon balcon lorsque j'ai vu quatre voyous en train de courir / c'était des blancs / moi qui ai toujours cru qu'il n'y a que les noirs qui font des conneries / je vois donc ces quatre voyous en train de courir et je me dis qu'ils ont fait quelque chose de grave / ou bien ils ont agressé quelqu'un ou bien ils ont dérobé quelque chose / ils présentaient mieux qu'un avocat avec leurs vêtements », traduit par nous.

[11] Ouvrage métallique généralement destiné à protéger les ouvertures des locaux contre les cambriolages.

[12] Les procédés filmiques utilisés sont en contradiction avec le crédit que le téléspectateur doit accorder aux témoignages : filmer en plongé indique l'objectif de minorer ; les plans de coupe, les collages de séquences distinctes et nombreuses images de remplissage sont pour la plupart des images d'archives, mais aucune indication (à l'écran ou dans le commentaire) ne permet de le confirmer ; la voix des

La suite du reportage reste dans la même tonalité avec des images décalées par rapport à l'information voire à l'effet recherché[13] : « Chance ou hasard Dieudonné profite du passage d'une patrouille de police pour s'embarquer dans le véhicule / Tout en expliquant aux gardiens de la paix ce qui vient de lui arriver c'est une véritable course poursuite qui est engagé avec ses 4 agresseurs / ces derniers seront interpellés dans la foulée / l'humoriste lui légèrement blessé arrive au commissariat afin de porter plainte pour violence volontaire aggravé / il rejoindra ensuite son hôtel / dans la nuit les quatre individus retenus en garde à vue revendiquent leur action au nom de la défense de la confession juive / âgés entre 20 et 30 ans ces hommes sont de race blanche certains d'entre eux résideraient dans la commune de Schoelcher / en attendant une enquête est ouverte / elle devrait permettre de faire la lumière sur cette affaire qui semble s'éclaircir au fil des heures / les policiers poursuivent leurs investigations ».

La reconstitution

Le présentateur introduit des images de la reconstitution de l'agression qu'il commente en voix off : « Vous le voyez sur ces images un important dispositif policier était déployé devant nos locaux depuis 18h / L'humoriste Dieudonné que vous découvrez sur ces images faisait le point avec les forces de l'ordre sur les circonstances et sa version des faits livrée en présence des quatre suspects / à noter la présence des autorités de la police, du procureur Serge Samuel, de ses deux substituts / donc un important dispositif déployé sur le parking tout à l'heure / une reconstitution accélérée / compte tenu de l'exposition médiatique de Dieudonné et du risque de la sécurité l'avenue des Arawaks à Château-Bœuf avait été bloquée pour l'occasion ». Ces images de qualités discutables, alternent des plans en extérieur jour / extérieur nuit. Comme l'artiste est filmé en arrière jusqu'aux cuisses (plan américain), on aperçoit beaucoup de monde autour de lui. Le plan se resserre pour le montrer narrant et mimant l'agression. Un plan de coupe permet découvrir partiellement trois des agresseurs présumés de dos. L'humoriste les désigne du doigt durant son exposé. Un dernier plan montre le quatrième agresseur de face, menotté dans le dos, son visage apparaît rapidement à l'écran.

La nature des poursuites judiciaires engagées à l'encontre des agresseurs intervient à l'issue de ce second reportage alors que l'information de source judiciaire est connue de la presse depuis le matin : « Ajoutons que les quatre hommes retenus en garde-à-vue devraient être déférés au Parquet demain mercredi et ce dans le cadre de la comparution immédiate / une enquête a été ouverte pour violence en réunion pour motif raciste / il s'agirait d'agents commerciaux de nationalité française qui effectuent régulièrement des allers-retours entre Paris et Fort-de-France ».

La version de la victime

Le présentateur propose d'entendre l'artiste qui tenait une conférence de presse le matin du 2 mars : « Y a préméditation y a injure raciale puisque / de dos je les ai entendu / j'ai entendu sale négro on va te faire la peau / cette phrase que je connaissais déjà puisque à Lyon j'avais eu des gens du Bétar qui étaient venus / des gens qui étaient entrés / qui avaient sorti une phrase un peu similaire / et là je me suis retourné et là j'ai eu des coups de poings dans la figure / je suis tombé sur le sol donc je me suis relevé pour les affronter / et là ils sont partis et c'est là que la course poursuite s'est engagée / j'ai un coup à la mâchoire / plusieurs coups sur le visage / des coups de pieds une fois que j'ai été au sol / je crois qu'il s'agit de quatre personnes d'origine / quatre blancs / j'ai eu trois agresseurs et y en avait un qui était dans la voiture visiblement / ils sont d'origine israélite / y a deux israéliens visiblement et puis deux français d'origine israélite / je crois qu'ils sont connus des services de police / y a eu une confrontation/ ils ont été formellement reconnus/ je ne peux qu'attendre sereinement une condamnation exemplaire / quatre hommes sur un homme / prémédité / visiblement y en avait qui venaient de Paris donc tout était parfaitement orchestré / nous pensons avoir été suivis / enfin ça ce sera à l'enquête de le déterminer / en tout cas j'attends vraiment une vive réaction des autorités de ce pays / j'attends aussi une réaction peut-être de la communauté juive martiniquaise pour qu'elle marque vivement son indignation / sans quoi je pense qu'effectivement / si les réactions sont mesurées je pense que ça peut être de nature à semer le doute dans l'esprit des martiniquais des antillais et des noirs en général / je pense qu'il faut que ça soit clair ferme et précis / je suis prêt à m'associer / à les rencontrer d'ailleurs pour apaiser de manière définitive un climat qui n'a pas à s'envenimer /je pense qu'il s'agit là de trois individus endoctrinés militants / j'espère que je pourrai jouer sereinement mon spectacle / je suis entouré d'une sécurité / j'ai eu un soutien ici qui a été très très fort / je remercie tous les responsables et les élus aussi qui se sont montrés particulièrement

---

témoins n'est pas maquillée alors qu'une société insulaire comme la Martinique présente une forte proximité sociale ; les témoins n'auraient-ils pu décrire l'action dans l'espace avec plus de précision ?

[13] L'usage du téléobjectif pour filmer les constats de police sur le parking marque un couple d'opposition image (voyeurisme) / commentaire (crédibilité).

solidaires et fraternels ».[14] L'artiste fait le plus souvent face à la caméra (positionnée ¾ face gauche) et notamment, lorsqu'il mentionne l'insulte prononcée à son encontre.

L'appel aux autorités publiques

L'appel de Dieudonné aux instances judiciaires et religieuses observé plus haut, est renforcé par le choix du présentateur d'interrompre le reportage, pour mieux souligner la question récurrente de la justice républicaine pour tous les citoyens français, y compris ceux de couleur ou d'outre-mer. La séquence filmée qui suit, constitue la plus longue du sujet ; elle comporte trois montages qui séparent nettement les points forts du discours de l'artiste. Le cadrage propose un plan rapproché de l'humoriste jusqu'à la poitrine (presque un gros plan), suivi d'un recadrage de son visage permettant de suivre son regard.

Il remercie tous ceux qui se reconnaissent sinon dans la victime individuelle, se sentent appartenir au « groupe victime » : « Je crois que les services de police ont été vraiment exceptionnels il faut quand même que je le dise / les deux personnes qui patrouillaient ont eu des réflexes étonnants / immédiatement ils sont partis dans une course poursuite / c'est la première fois que je me retrouvais dans un film d'action / et ils ont menés cette poursuite avec énormément d'efficacité ».

Il interroge la République dans la trajectoire différenciée de ses citoyens, il actualise la demande d'égalité (principes / faits). Il s'adresse aux responsables politiques nationaux et aux membres du gouvernement (regard caméra) : « Il faut aussi que la justice face son travail / il faut que ce Dominique Perben qui à chaque action raciste concernant certaines communautés je ne les citerai pas bon s'enflamme / par rapport à la communauté noire soit aussi mobilisé et concerné / j'ai l'impression que pour l'instant il n'a pas bougé / je n'ai aucun ministre à mon chevet / comment se fait-il / alors je pose la question / je veux dire quand on est noir et qu'on se fait lyncher dans la rue et qu'on se fait traiter de sale nègre qu'est-ce qui se passe / où êtes-vous M. Raffarin / où êtes-vous M. Hollande / je vous attends / ils m'ont fait mal / alors qu'est qu'il faut / il faut qu'il me tue il faut qu'ils tuent ma famille / on a le droit de tuer des noirs encore dans ce pays comme on l'a fait aussi longtemps que ça / moi je m'interroge / j'ai simplement demandé que notre mémoire notre souffrance soit reconnue au même titre que les autres / on m'a lynché on m'a humilié et aujourd'hui j'ai une milice qui me tombe dessus / qu'est-ce que je dois faire / je me retourne vers la justice je me retourne vers la République vers Marianne et je lui dit Marianne est-ce que je suis ton enfant / est-ce que je suis reconnu comme les autres ».

Il décline le thème de l'égalité aux plans juridique et médiatique : « Est-ce que la justice va être aussi déterminée et volontaire qu'elle l'est aujourd'hui pour traiter l'antisémitisme / est-ce que le racisme envers les noirs ou envers toute autre communauté va être / est-ce qu'on va relayer l'information / est-ce que les médias vont être aussi émus / comment ça va se passer / les trois agresseurs plus leur chauffeur ont été localisés ils sont identifiés / qu'est-ce qui va se passer / est-ce qu'ils vont être relâchés demain matin / est-ce qu'ils vont pouvoir repartir librement / comment les choses vont se passer / si jamais c'est le cas là je crains effectivement que ça pourrait être de nature à troubler l'ordre public parce que le sentiment d'injustice sera très fort / maintenant si la justice fait son travail si effectivement elle le fait sereinement en montrant que face à la République et face au racisme eh bien elle est impartiale / et moi j'appelle jusqu'à ce que la justice se prononce au plus grand calme / il faut laisser la justice travailler en toute sérénité ».

Il se présente en victime d'une guerre des mémoires qui illustre le problème de l'égalité citoyenne en France : « C'est un lynchage c'est une hystérie qui est organisée autour de moi / je n'ai jamais été antisémite / je reconnais la Shoah comme un crime absolu / j'ai simplement demandé à la République à Marianne / de mettre la souffrance des noirs au même niveau c'est tout / je ne demande pas à ce qu'on compare / je dis simplement quand on fait une commémoration pour l'un on fait une commémoration pour l'autre / nous en avons besoin notre souffrance elle est réelle et elle existe/ et elle est toujours vivante en nous / c'est tout ce que j'ai demandé / et nous sommes des enfants de la République ».

Le climat d'avant spectacle

Le rappel du maintien de la prestation de Dieudonné permet au présentateur d'indiquer qu'une mobilisation de soutien à l'artiste devrait se tenir au moment où il parle. Il invite le téléspectateur à rejoindre en direct l'un de ses collègues sur le lieu du spectacle.

Le reporter sur place décrit l'ambiance sur fond de prise de parole publique en créole : « Alors bien sûr le spectacle de Dieudonné c'est dans quelques minutes / on peut dire presque dans pratiquement une heure / et ici on le voit sur la place

[14] Dieudonné fait un signe de la tête en direction de sa droite indiquant la présence de ses soutiens qu'il ne nomme pas.

de l'Atrium beaucoup de personnes sont rassemblées ce soir / en tout cas il y a une grande émotion / on peut dire que beaucoup de militants ont tenus à être présents pour cet événement en tout cas pour marquer ce moment / alors beaucoup de personnes ont répondu spontanément à l'appel un appel qui a été lancé depuis hier soir devant le commissariat de police par un certain nombre de personnes / on peut citer d'ailleurs Francis Carole qui est à mes côtés / Francis Carole vous allez nous dire comment ça s'est mis en place / on sait que c'est de manière très spontanée que vous avez pu réunir tout ce monde ici ». Le téléspectateur peut difficilement évaluer l'importance de la foule largement évoquée par le reporter.

L'interviewé est un leader indépendantiste, conseiller général du canton sur lequel se sont déroulés les faits. Il place sur un même plan le conflit israëlo-palestinien et l'idéologie du Front national pour justifier sa condamnation de l'agression de l'humoriste et le soutien à la cause de ce dernier : « Effectivement hier soir quand on a appris cette agression un certain nombre de militants de syndicalistes de politiques et d'acteurs du monde culturel comme Eric Virgal ils se sont réunis / ils se sont dits qu'il fallait réagir / parce qu'on ne peut pas permettre que la Martinique devienne une deuxième bande de Gaza / on ne peut pas admettre qu'un artiste noir soit agressé de cette manière en Martinique / et le sens de la manifestation de ce soir c'est de dire nous qui avons jeter Le Pen hors de la Martinique parce que Le Pen était un raciste et un antisémite / eh bien nous disons à Dieudonné qu'il est bienvenu en Martinique qu'il est le fils et le frère des gens de ce pays / et par conséquent nous dénonçons à la fois cette agression mais la campagne de lynchage médiatique qui est menée contre Dieudonné en France parce qu'il a osé mettre l'accent là où ça fait mal c'est-à-dire sur le système qui opprime les noirs / et une agression des noirs dont on ne parle jamais parce qu'on considère que l'agression contre les juifs est toujours plus importante que celle contre les noirs ».

La position qu'adopte le reporter pour conclure cette intervention aurait pu être celle d'un militant présent sur la place : « Très bien / donc vous le voyez voilà la tonalité ici sur cette place de l'Atrium / les personnes s'assemblent de plus en plus / pour l'instant on peut dire que la grosse majorité du public martiniquais viendra dans quelques minutes au fur et à mesure qu'approche l'heure du spectacle / mais les militants comme vous le voyez eh ben la prise de parole elle a lieu / et on peut dire tout simplement que c'est dans un bon état d'esprit / en tout cas c'est pour la conscience du pays que ce rassemblement aussi spontané soit-il eh ben se tient ici sur cette place ».

Les communiqués

Pour clore le sujet, le présentateur effectue un rappel de l'information du jour avant de signaler la condamnation de l'agression par des personnalités par voie de communiqués. Il sélectionne et hiérarchise ces réactions publiques dans la présentation qu'il en fait : les propos du Rabin de Martinique et du Préfet de Région cités partiellement, se détachent de l'indication que des acteurs d'obédiences politiques diverses réagissent à l'agression (un député, un conseiller général, un groupuscule).

Finalement, la mise en scène de l'agression de Dieudonné par le journal télévisé d'ATV articule la marque emblématique de la race dans la qualification d'une agression (raciste) et l'identification de ses protagonistes (blancs/noir), celle du territoire dans l'interrogation des relations qui unissent la Martinique à la France, enfin celle de l'histoire dans la confrontation des mémoires de deux tragédies historiques.

Si le passage d'un fait local à un événement hexagonal traité sur un mode passionnel se fait souvent à l'initiative des acteurs sociaux et politiques, relayés par les médias (DAGHMI, PULVAR 2006), on peut se demander comment et pourquoi un fait peu divers dans l'actualité locale est passé sous silence dans les grands médias nationaux (MUKUNA 2005).

Conclusion

La médiatisation de l'agression de l'humoriste Dieudonné en Martinique montre la surdétermination des constructions représentationnelles présentées au public. Elle confirme la préférence par le média d'un modèle qui cristallise la polémique, plutôt que le choix d'un modèle qui déconstruit les stéréotypes convoqués ou remet en cause son rôle dans la discussion publique d'un problème. Dans un contexte sensible aux tensions « communautaires » en France, l'événement fait l'objet d'une structuration et d'une hiérarchisation différenciées selon qu'il est traité par les médias généralistes nationaux ou locaux. Face à la minimisation voire à l'auto-censure des uns, le fait divers bénéficie d'une forte médiatisation des autres. Sur place, presse écrite, radios et télévisions mettent en scène une « communauté noire » opprimée lorsqu'ils sollicitent les représentants réputés aptes à parler au nom du groupe présenté comme victime.

D'un autre côté, le traitement national de « l'affaire Dieudonné » depuis le sketch très controversé de l'humoriste, indique qu'il existe des idées à défendre par un individu et d'autres qu'il doit éviter par crainte d'être marginalisé dans l'espace public. Il instaure un cercle d'opinion dans lequel à la fois, l'idée de «publiciser » la commémoration de la traite négrière transatlantique et l'esclavage apparaît légitime (devoir de mémoire), tandis que l'idée d'une surexposition médiatique du souvenir de la Shoah est illégitime (antisémitisme)[15].

La logique des médias s'encombre peu de la complexité qui sous-tend les transformations des systèmes de représentations sociales ; elle ébranle les fondements démocratiques d'une société. Le codage médiatique sert des mises en scène de l'actualité grâce aux procédés techniques dont il use ; la production d'un événement par le discours journalistique suppose l'existence de représentations des professionnels proches de celles du public qu'ils informent. Faut-il attendre davantage de la capacité des acteurs qui inscrivent un fait sur l'agenda public au prix de mises en scène destinées à en assurer le niveau de visibilité ?

Références bibliographiques

AMOSSY Ruth, HERSCHBERG PIERROT Anne (1997), *Stéréotypes et clichés*, Paris, Nathan

BOYER Henri (2003), *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan

CHIVALLON Christine (2004), « Le poids de la différence », *Hermès*, n° 40, p. 216-219

DAGHMI Fathallah (2006), « Journalistes et identité en Martinique », *Communication et langages*, n°148, p. 103-116

DAGHMI Fathallah, PULVAR Olivier (2006 à paraître), « Médias et identités collectives : quand les journalistes disent le « nous » ». *Images de soi dans les sociétés post-coloniales*, sous la dir. Patricia Donatien–Yssa, Paris, Le Manuscrit

MUKUNA Olivier (2005), *Egalité zéro. Enquête sur le procès médiatique de Dieudonné*, Paris, Blanche

PULVAR Olivier, (2006 a), « Mémoires, médiatisation et construction des identités », *Etudes Caribéennes*, n°5, Paris, Publibook, p. 99-107

PULVAR Olivier, (2006 b), « Des limites de la mémoire historique française de l'esclavage », *Cités*, n° 25, Paris, PUF, p. 186-189

[15] Cette position peut s'expliquer par l'action d'un imaginaire latent ou sous-jacent des camps de concentration en France qui sert de grille de lecture aux événements contemporains (Patrick Charaudeau, «Les stéréotypes c'est bien, les imaginaires c'est mieux », conférence inaugurale du colloque Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, Université Paul Valéry-Montpellier 3, 21, 22, 23 juin 2006). Olivier Mukuna illustre l'action de cette vision du réel à plusieurs reprises dans son ouvrage.